



SUITES DONNEES AUX VŒUX de la Commission de gestion 2019 pour l'année 2018

Il a été répondu aux vœux n° 1, 2 et 7, et nous n'avons pas d'éléments complémentaires à ajouter.

Vœu n° 3

Sécurisation des passages piétons

Par le présent vœu, la Commission de Gestion demande que la Municipalité étudie la possibilité de sécuriser les emplacements où la cohabitation entre piétons et automobilistes peut s'avérer dangereuse, notamment :

- *l'entrée de l'autoroute en direction du Valais*
- *le passage piéton des Champs*
- *le passage piéton entre le parking de la Possession et la BCV.*

Ces endroits, dont la liste n'est pas exhaustive, pourraient être sécurisés principalement par l'installation de panneaux de prévention et de luminaires adaptés ou encore l'installation de panneaux de pré-signalisation, la baisse de la limitation de vitesse ou la pose de structures obligeant l'automobiliste à être plus attentif.

Réponse : admis

- *entrée de l'autoroute en direction du valais : nous procéderons à un marquage de cet espace sécurisé au terme des travaux réalisés par l'OFROU sur le secteur considéré.*
- *passage piéton des Champs : plusieurs services ont déjà conduit des réflexions quant à l'amélioration de la visibilité dudit passage. Nous envisageons de donner un mini mandat à un bureau spécialisé qui aura probablement une approche différenciée des acteurs locaux, ce en lien avec les nombreuses normes fédérales en matière de droit sur la circulation routière.*
- *passage piéton entre le parking de la Possession et la BCV : ce passage pour piétons, situé dans une zone 30, ne devrait théoriquement pas exister. Une réflexion interservices a déjà eu lieu et nous pourrions la réactiver sous réserve de l'avancement des travaux en lien avec le BHNS.*

Suites données :

Passage pour piétons – entrée de l'autoroute en direction du Valais :

- *à ce jour, le marquage n'a pas été effectué en raison des travaux en cours réalisés par l'OFROU.*

Passage pour piétons – Les Champs :

- *ce sujet est traité par les Services Industriels de Lutry. Des essais ont été effectués afin de renforcer l'éclairage avec les luminaires actuellement en place. Plusieurs solutions sont à l'étude et seront présentées prochainement.*

Passage pour piétons – entre le parking de la Possession et le BCV :

- Les travaux de sécurisation de cette zone sont liés à ceux prévus dans le cadre du projet du BHNS. Néanmoins, ce projet prend du retard retardant ainsi la sécurisation du site. Pour éviter encore un report de ces travaux, il a été décidé de mettre en place une aide à la traversée composée de deux îlots installés au milieu de la chaussée cet été déjà.

* * * * *

Vœu n°4

Installation de barrières de sécurité dans les passages sous-routes

La Commission de Gestion souhaite que la Municipalité étudie la possibilité de mieux sécuriser les passages sous-routes à risque, notamment :

- *au Voisinand*
- *au nord du parking de la Combe.*

En effet, bien qu'interdits aux vélos, ces passages sous-routes sont quotidiennement empruntés par de nombreux cyclistes et leur vitesse y est souvent mal adaptée dans leurs pentes perpendiculaires au passage lui-même, où la visibilité est nulle. Nous pensons qu'il serait pertinent d'y placer des barrières de sécurité afin de freiner les cycles et d'éviter un accident avec des piétons qui peuvent ne pas les entendre arriver.

Réponse : admis partiellement

La pose de chicane pour obliger les cyclistes à poser pied-à-terre est techniquement possible. Néanmoins, ces installations vont gêner la progression des piétons dans ces passages sous voies. Le croisement des piétons, des poussettes, des fauteuils roulants avec les vélos ne sera pas aisé à l'endroit de ces chicanes. Nous proposons de maintenir la situation actuelle et d'entreprendre des actions de sensibilisation et de répression avec l'aide de l'APOL. Si la situation ne devait pas s'améliorer, les dispositifs mentionnés ci-dessus pourront être mis en place.

Suites données :

La situation ne s'est pas dégradée depuis l'an dernier et il n'y a pas lieu de modifier les passages sous-routes.

* * * * *

Vœu n° 5

Promotion des échanges linguistiques et culturels avec Sigriswil

À travers ce vœu, la Commission de Gestion souhaite donner une suite « officielle » aux échanges très intéressants avec M. BERDOZ, directeur des Écoles de Lutry.

Lors de cet échange, M. BERDOZ a expliqué qu'il étudiait la possibilité de mettre en place des échanges scolaires avec les Écoles de Sigriswil ce qui a été accueilli avec un enthousiasme certain par la Commission. La Commission pense qu'il est très important de « soigner » les liens avec Sigriswil. Cela pourrait passer par des échanges scolaires, des échanges d'apprentis, des échanges culturels ou encore économiques.

Réponse : admis

La Municipalité encouragera les échanges scolaires avec la commune de Sigriswil et, si nécessaire, apportera son concours à l'organisation de ces derniers, en collaboration avec la direction des écoles.

Les échanges avec Sigriswil, existent déjà au travers de sociétés récréatives telles que les Pompiers, le club de pétanque, le chœur des écoles et la livraison du vin communal. Ils seront encouragés.

Suites données :

Sur sollicitation de la direction des écoles, le Délégué à la Jeunesse et à la Cohésion sociale a facilité l'organisation d'une première rencontre à Lutry. Ainsi une vingtaine d'enseignants du secondaire de Sigriswil et leurs homologues de l'EPS Lutry viendront le 18 septembre prochain.

L'objet de cette rencontre sera non seulement de faire connaissance mais également de préparer le futur programme d'échanges linguistiques.

* * * * *

Vœu n° 6

Encourager l'utilisation des vélos en améliorant les emplacements disponibles à Lutry

La Commission de Gestion salue les efforts entrepris ces dernières années pour mettre à disposition des places 2-roues; toutefois, constate que la cohabitation entre vélos et motos n'est actuellement pas satisfaisante, notamment au parking de la Possession et à la plage en saison, situations dans lesquelles les motos et scooters occupent une vaste majorité des emplacements 2 roues.

Nous souhaitons ainsi que la Municipalité démarque ces deux utilisations concurrentes:

- En marquant (au sol, par de panneaux adaptés face à celles-ci) les espaces réservés aux vélos.
- A la plage, en posant des panneaux sur la barrière signalant aux 2 roues motorisés qu'un parking dédié est à leur disposition derrière la station de pompage.
- En apposant un autocollant sur les systèmes de fixation récemment installés, indiquant que ces places sont réservées aux vélos.

De façon générale, la Commission de Gestion encourage la Municipalité à poursuivre la mise en place d'infrastructures pour 2-roues et en y optimisant les systèmes de fixation permettant d'attacher les cycles

Réponse : admis partiellement

La Municipalité par l'intermédiaire du Service de la mobilité s'engage à poursuivre l'extension de l'offre en stationnements vélos sur le territoire communal.

Toutefois étant donné que la demande en stationnements vélos fluctue fortement suivant les saisons et que l'espace public n'est pas extensible à souhait, la Municipalité souhaite tirer parti des installations existantes, dans un premier temps. En attendant d'avoir les conclusions du chapitre stationnements vélos du Masterplan des mobilités, la Municipalité

favorisera l'installation de supports vélos là où il existe déjà des stationnements pour les véhicules motorisés deux roues.

Suites données :

Des nouveaux stationnements pour vélos ont été aménagés au chemin de la Toffeyre à la hauteur du n°12 et au chemin du Burquet à la hauteur du n°17. En parallèle à cela, la Municipalité a validé la création de nouveaux stationnements vélos : au sein du parking du collège de La Croix-sur Lutry, à l'arrêt de bus Les Champs, à l'arrêt de bus La Conversion et à la gare de La Conversion. Cependant à cause de la situation sanitaire de ces derniers mois, l'aménagement de ces derniers a été retardé.

Les stationnements cités ci-dessus sont des stationnements dévolus autant au trafic motorisé deux roues qu'aux vélos.

Adopté en séance de Municipalité du 24 août 2020